

Document N° 3.17
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Septembre 2005

ENIM

Etablissement National des Invalides de la Marine

1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050

Les effectifs de cotisants et de retraités

Les effectifs cotisants diminueraient de 1% par an jusqu'en 2010 puis de 0,2% par an sur le reste de la période de projection. Cette hypothèse s'inscrit dans la tendance de forte décroissance des effectifs, observée depuis 1975 dans le régime, et qui s'est ralentie sur les années récentes (-2% par an de 1993 à 2003). Elle diffère sur le début de la période de projection de l'hypothèse qui avait été adoptée lors de l'exercice précédent, selon laquelle les effectifs augmentaient jusqu'en 2010. A cet horizon, le nombre des cotisants à l'ENIM, selon les nouvelles projections, serait inférieur d'environ 13% à celui qui était prévu dans le cadre de l'exercice précédent. Au-delà de 2010, l'écart entre les deux exercices est stable.

Les effectifs de retraités de droit direct augmenteraient de 0,7% en moyenne annuelle de 2003 à 2015 puis baisseraient au rythme annuel moyen de 1% de 2015 à 2040, suivant des évolutions proches de celles de l'exercice précédent. Ils poursuivraient leur baisse après 2040 à un rythme un peu plus faible, de 0,8% par an. La diminution des effectifs de cotisants observée depuis 1975 et projetée à partir de 2003 explique cette évolution.

La masse des cotisations et la masse des prestations

Selon la réglementation actuelle, les pensions et les salaires forfaitaires, c'est-à-dire l'assiette réglementaire de cotisation du régime¹, sont indexés sur les prix. La projection est faite à réglementation constante alors que, dans le précédent exercice de projection, c'est une revalorisation sur l'évolution des salaires qui avait été adoptée.

La cotisation moyenne serait stable sur l'ensemble de la période de projection et la masse des cotisations baisserait à un rythme similaire à celui des effectifs de cotisants (-1% en moyenne par an jusqu'en 2010, puis -0,2% par an sur le reste de la période de projection). Le changement d'hypothèse d'indexation entre les deux exercices conduit à des résultats très différents. En 2040, la masse des cotisations serait ainsi inférieure de près de 55% à celle de l'exercice précédent. En 2050, elle représenterait 124 millions d'euros.

La diminution de la durée d'assurance dans le régime représente une tendance de long terme et s'explique par la hausse de la proportion de polypensionnés : la part, dans le total des pensions, des pensions versées aux marins ayant eu une durée d'activité inférieure à 15 ans est ainsi passée de 10% à 40% entre 1975 et 2003². Cette tendance est prolongée en projection. En conséquence, la pension moyenne de droit direct, pour le stock de retraités, diminuerait de 1% par an en moyenne jusqu'en 2030 ; elle augmenterait ensuite très modérément (+0,4% en moyenne entre 2030 et 2050).

La masse des pensions diminuerait sur l'ensemble de la période de projection sous l'effet conjugué de la baisse de la pension moyenne jusqu'en 2030 et de celle des effectifs de retraités à partir de 2015. En 2050, elle représenterait 631 millions d'euros, soit un niveau plus faible d'environ 40% à son niveau de 2003.

Dans l'exercice précédent, l'hypothèse de revalorisation des pensions sur les salaires conduisait au contraire à une hausse de la masse des pensions. Au total, la masse des pensions serait en 2040 inférieure de moitié à celle qui était projetée dans le précédent exercice.

Le solde technique et le solde élargi

Le solde technique du régime est déficitaire en 2003 d'environ 870 millions d'euros. Il s'améliorerait tout le long de la période de projection jusqu'à atteindre environ -500 millions d'euros en 2050, dans un contexte de diminution sensible de la masse des pensions et d'une décroissance plus modérée de la masse des cotisations.

Le solde technique s'améliorerait également par rapport aux projections réalisées en 2001, sous l'effet notamment des modifications d'hypothèses d'indexation.

Le régime de l'ENIM bénéficie d'une subvention versée par l'État, qui assure l'équilibre financier du régime et donc annule le solde élargi année après année. Il a été supposé en projection que l'effort de subvention de l'État était stabilisé à son niveau de l'année 2000, prise comme année de référence : la subvention est donc supposée évoluer comme la masse salariale. Les besoins de financement s'interprètent comme le montant de subvention

¹ L'ENIM prélève les cotisations vieillesse sur une assiette forfaitaire, dont le niveau dépend des fonctions exercées par le cotisant. Il existe 20 catégories de salaire forfaitaire.

² Au sein de cette population, en 2003, le nombre d'annuités moyen validé dans le régime est de l'ordre de 5 ans.

supplémentaire qui permettrait de continuer à équilibrer les comptes du régime ; des excédents signifient que l'effort de subvention visant à équilibrer les comptes du régime pourrait être réduit par rapport à son niveau de l'année 2000.

Le régime serait sur l'ensemble de la période de projection bénéficiaire de transferts de compensation, leur montant se réduisant progressivement. Les dépenses de gestion sont quant à elles supposées constantes en euros constants.

Le solde élargi serait excédentaire jusqu'en 2004. A partir de cette date, il passerait en déficit, celui-ci s'accroissant jusqu'en 2015 environ (-210 millions d'euros) avant de se résorber lentement jusqu'en 2035. A partir de 2035, compte tenu des hypothèses conventionnelles retenus pour la subvention publique, des excédents apparaîtraient. En 2050, ils représenteraient +58 millions d'euros.

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	68 972	71 800	76 677	78 105	77 004	69 235	60 056	55 417
Nombre de pensionnés de droit dérivé	43 898	44 991	49 758	51 932	52 493	48 459	41 123	33 463
Pension moyenne de droit direct (euros)	12 019	10 754	9 594	8 938	8 477	8 145	8 444	8 871
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	5 957	5 310	5 275	5 174	5 002	4 565	4 255	4 180
Total des pensions (Meuros)	1 090	1 011	998	967	915	785	682	631
Nombre de cotisants	43 210	41 905	39 093	38 701	38 314	37 551	36 804	36 072
Total des cotisations (Meuros)	144	144	135	133	131	130	127	124
Rapport démographique corrigé *	0,48	0,44	0,38	0,37	0,37	0,40	0,46	0,50
Solde technique** (Meuros)	-946	-867	-863	-834	-784	-656	-555	-507
en % des dépenses	-86,8%	-85,7%	-86,5%	-86,3%	-85,6%	-83,5%	-81,3%	-80,3%
en % des cotisations	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
en % du PIB	-0,06%	-0,06%	-0,05%	-0,04%	-0,03%	-0,02%	-0,02%	-0,01%

*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

**) Solde technique = Total des cotisations - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	6,8%	8,8%	7,2%	-3,6%	-16,4%	-22,8%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	10,6%	15,4%	16,7%	7,7%	-8,6%	-25,6%
Pension moyenne de droit direct	-10,8%	-16,9%	-21,2%	-24,3%	-21,5%	-17,5%
Pension moyenne de droit dérivé	-0,7%	-2,6%	-5,8%	-14,0%	-19,9%	-21,3%
Total des pensions	-1,3%	-4,4%	-9,5%	-22,3%	-32,5%	-37,5%
Nombre de cotisants	-6,7%	-7,6%	-8,6%	-10,4%	-12,2%	-13,9%
Total des cotisations	-6,5%	-8,0%	-9,0%	-10,3%	-11,9%	-13,9%

Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	0,9%	0,4%	-0,3%	-1,1%	-1,4%	-0,8%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	1,4%	0,9%	0,2%	-0,8%	-1,6%	-2,0%
Pension moyenne de droit direct	-1,6%	-1,4%	-1,1%	-0,4%	0,4%	0,5%
Pension moyenne de droit dérivé	-0,1%	-0,4%	-0,7%	-0,9%	-0,7%	-0,2%
Total des pensions	-0,2%	-0,6%	-1,1%	-1,5%	-1,4%	-0,8%
Nombre de cotisants	-1,0%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%
Total des cotisations	-1,0%	-0,3%	-0,2%	-0,1%	-0,2%	-0,2%

Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	-2	-6	-10	-13	-10	-5
Total des cotisations	-1	0	0	0	0	0
Solde technique	1	6	10	13	10	5

ENIM

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Cotisations (1)	144	144	135	133	131	130	127	124
Impôts et Subventions	602	617	577	569	563	554	544	532
Total recettes (2)	747	762	712	702	694	683	671	656
Total Prestations (3)	1 090	1 011	998	967	915	785	682	631
Transferts de compensation	-371	-314	-143	-80	-82	-77	-64	-58
Gestion, Action Sociale	27	24	25	25	25	25	25	25
Total dépenses (4)	747	721	880	912	858	733	643	598
Soldes								
Solde technique (1) - (3)	-946	-867	-863	-834	-784	-656	-555	-507
Solde élargi (2) - (4)	0	41	-167	-210	-164	-50	28	58
Solde élargi en % du PIB	0,00%	0,00%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,00%